



N° 45 – DÉCEMBRE 2012 – COMMUNICATIONS STATISTIQUES

## **LES GENEVOIS ET LE TRAVAIL**

**RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUISSE SUR LA POPULATION ACTIVE (ESPA)  
2000 - 2009**

# IMPRESSUM

## ÉDITION

Office cantonal de la statistique (OCSTAT) Genève

## RESPONSABLE DE LA PUBLICATION

Dominique Frei, directeur

## RÉDACTION

Yannic Forney

## COMPOSITION ET MISE EN PAGE

Dominique Felsenheimer

## IMPRESSION

Atar Roto Presse SA, Genève

## TIRAGE

500 exemplaires

## PRIX

25 F

© OCSTAT, Genève 2012. Reproduction autorisée avec mention de la source

## ISSN

1422 - 4585

## RENSEIGNEMENTS

Centre de documentation :

De 9h à 12h et de 14h à 17h (vendredi : 16h) ou sur rendez-vous

Tél. +41 22 388 75 00

statistique@etat.ge.ch • [www.ge.ch/statistique](http://www.ge.ch/statistique)

## CHARTRE DE LA STATISTIQUE PUBLIQUE DE LA SUISSE

L'OCSTAT s'est engagé à respecter la chartre dans la conduite de ses activités statistiques

## LÉGENDE DES SIGNES

- valeur nulle
- 0 valeur inférieure à la moitié de la dernière position décimale retenue
- . . . donnée inconnue
- /// aucune donnée ne peut correspondre à la définition
- ( ) l'information ne peut être communiquée pour des raisons tenant à la protection des données
- [ ] valeur peu significative
- e valeur estimée
- p donnée provisoire
- r donnée révisée

# LES GENEVOIS ET LE TRAVAIL

## RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SUISSE SUR LA POPULATION ACTIVE (ESPA) 2000 - 2009

### SOMMAIRE

<b>Introduction</b>	<b>2</b>
<b>1. La population selon l'ESPA</b>	<b>3</b>
1.1 Structure de la population genevoise en 2009, évolution entre 2000 et 2009	3
1.2 Les personnes sans emploi	6
1.3 Les personnes non actives : essentiellement des retraités	6
1.4 Les ménages genevois	6
<b>2. Le volume de travail</b>	<b>8</b>
2.1 La durée hebdomadaire de travail des salariés	8
2.2 Le travail à temps partiel	8
2.3 Le taux de manque de travail	9
2.4 Le taux de chômage	10
2.5 Les horaires de travail	12
<b>3. La mobilité professionnelle</b>	<b>14</b>
3.1 La fidélité à l'entreprise	14
3.2 Les métiers appris et exercés	14

# INTRODUCTION

L'enquête suisse sur la population active (ESPA) a été créée par l'Office fédéral de la statistique (OFS) en 1991. Elle a pour objectif de fournir annuellement des informations sur la participation à la vie active et les conditions de travail de la population.

L'enquête se déroule chaque année au cours du deuxième trimestre. Elle porte sur un échantillon représentatif de la population résidante âgée de 15 ans ou plus. Les questions posées couvrent un large éventail de thématiques en rapport avec la situation socio-économique des personnes et des ménages : volume et conditions de travail, revenu, logement et entrée des jeunes sur le marché du travail, par exemple.

L'objectif de cette publication est de réaliser un bilan des principaux résultats de l'ESPA de 2000 à 2009 à l'échelon du canton de Genève.

Conformément à l'accord bilatéral de coopération statistique entre la Suisse et l'Union européenne, l'ESPA a été révisée en 2010 dans le but de produire des indicateurs trimestriels comparables sur le plan international. L'enquête est désormais réalisée de manière continue tout au long de l'année. L'OFS offre la possibilité aux cantons de publier des résultats à partir de moyennes annuelles. Par ailleurs, en 2010, l'ESPA ne tient plus compte des fonctionnaires internationaux et des diplomates. Pour ces raisons, les résultats à partir de 2010 ne peuvent pas être comparés à ceux des années précédentes.

Les définitions utilisées dans le cadre de l'ESPA sont identiques à celles énoncées par le Bureau international du travail (BIT). Les résultats obtenus sont ainsi aux normes internationales et peuvent être comparés avec ceux d'autres pays.

## Le déroulement de l'enquête

Pour chacun des ménages faisant partie de l'échantillon, l'enquête se déroule sous la forme d'un entretien téléphonique, au cours duquel une personne sélectionnée au hasard dans le ménage, dite personne de référence, est interrogée de manière approfondie. Afin de pouvoir étudier des évolutions, notamment de carrières professionnelles, les personnes de référence sont interrogées durant cinq années consécutives.

En 2009, l'échantillon de l'enquête pour la Suisse se compose de 49 585 ménages. L'échantillon de base pour le canton de Genève (1 590 interviews) étant insuffisant pour permettre une exploitation satisfaisante, il a été décidé, comme lors des précédentes enquêtes, d'en augmenter la taille, pour arriver à un total de 4 104 ménages interrogés.

### Personnes interrogées dans le cadre de l'ESPA, entre 2000 et 2009

Situation au 2 <sup>e</sup> trimestre	Canton de Genève / Suisse				
	2000	2002	2005	2007	2009
Canton de Genève	2 817	1 933	4 295	4 088	4 104
Suisse	17 733	41 353	51 791	48 485	49 585

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

Les résultats d'une enquête telle que l'ESPA, basée sur un échantillon, présentent une marge d'erreur dont l'importance dépend du nombre de réponses recueillies. Ainsi, lorsque le nombre de réponses devient trop faible, la précision des résultats diminue et leur interprétation devient difficile.

Dans le cadre de cette publication, les résultats qui reposent sur de trop petits effectifs (30 personnes ou moins) sont signalés par des crochets dans les tableaux et représentés en blanc dans les graphiques.

De manière générale, les résultats de l'ESPA doivent être interprétés avec prudence. Seuls les ordres de grandeur doivent retenir l'attention.

Les tableaux et les graphiques présentés dans cette publication ne tiennent pas systématiquement compte de l'ensemble des années susmentionnées en raison de la non-disponibilité des données ou des variables.

## Définitions

La **population résidente permanente** âgée de 15 ans ou plus est la population de base de l'ESPA. Elle comprend toutes les personnes de nationalité suisse domiciliées en Suisse et les personnes de nationalité étrangère séjournant en Suisse pendant au moins 12 mois.

La **population active occupée** comprend les personnes qui exercent une activité rémunérée – ou travaillent sans rémunération dans l'entreprise familiale – pendant au moins une heure par semaine. Celles qui, au moment de l'enquête, sont absentes de leur lieu de travail (pour raison de maladie, de service militaire, etc.) en font également partie.

Au sens de l'ESPA, sont considérés comme **chômeurs** les personnes qui n'exercent aucune activité rémunérée, ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête et sont disponibles pour travailler. Cette définition est conforme à celle du BIT et d'EUROSTAT. Elle permet des comparaisons internationales.

La **population active** groupe la population active occupée et les chômeurs. Par symétrie, la **population non active** est composée de l'ensemble des personnes qui ne font pas partie de la population active. Elle comprend essentiellement les personnes au foyer, les personnes en formation et les retraités.

# 1. LA POPULATION SELON L'ESPA

## 1.1 Structure de la population genevoise en 2009, évolution entre 2000 et 2009

En 2000, selon l'ESPA, la population résidente du canton de Genève âgée de 15 ans ou plus se composait de 335 400 personnes. En 2009, elle atteint 373 700 personnes, soit une progression de 11 % par rapport à l'année 2000.

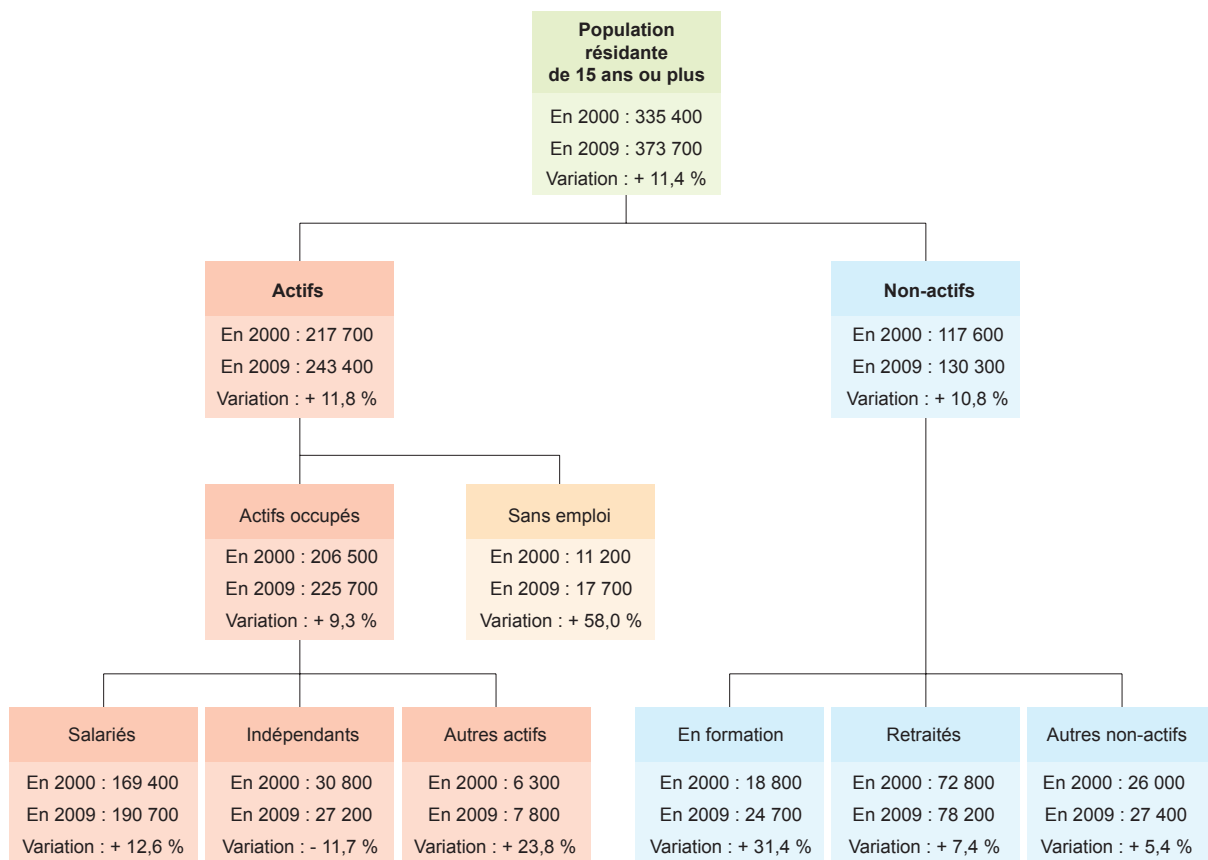
La population résidente peut être subdivisée en deux groupes principaux : les actifs et les non-actifs. Entre 2000 et 2009, le rythme de progression de la population active (+ 12 %) est proche de celui des non-actifs (+ 11 %).

Population résidente âgée de 15 ans ou plus, selon le statut d'activité, en 2000 et 2009

S - 01

Situation au 2<sup>e</sup> trimestre

Canton de Genève



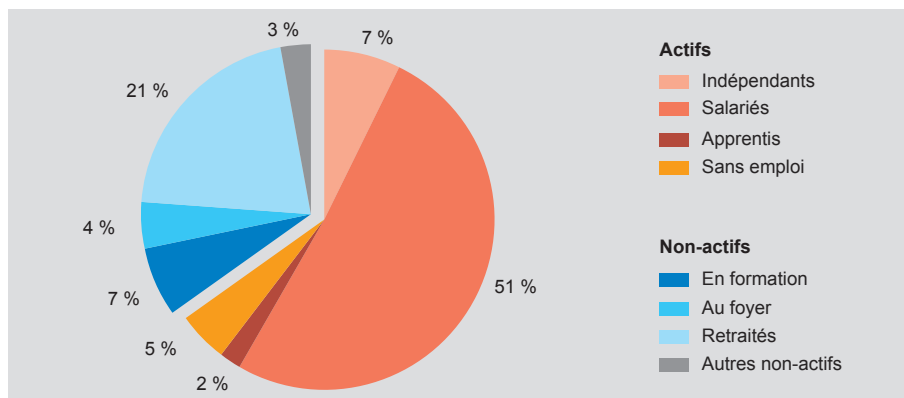
Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

Répartition de la population résidente âgée de 15 ans ou plus selon le statut d'activité, en 2009

G - 01

Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en %

Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

En 2009, le taux d'activité net<sup>1</sup> des hommes augmente avec l'âge entre 15 et 29 ans, ce qui reflète leur entrée progressive sur le marché du travail en fonction de la durée de leur formation. Il demeure ensuite à un niveau élevé jusqu'à la fin de la cinquantaine ; à partir de là, les retraites anticipées, pleinement choisies ou non, le font chuter notablement.

Dans toutes les tranches d'âges après 19 ans, le taux d'activité net des femmes est inférieur à celui des hommes. Son évolution en fonction de l'âge est semblable à celle observée pour les hommes au début et à la fin de la vie active. Au milieu, toutefois, un petit « creux » est visible pour les femmes, qui témoignent que certaines d'entre elles interrompent leur vie professionnelle pour s'occuper de leurs enfants en bas âge, mais qu'elles sont nombreuses à reprendre pied dans la vie active quelques années plus tard.

Entre 2000 et 2009, les taux d'activité nets par groupe d'âges restent assez stables pour les hommes, sous réserve de la baisse observée pour les plus jeunes (15-19 ans). Pour les femmes, le taux baisse fortement parmi les 20-24 ans, vraisemblablement en raison de l'allongement de la durée des études. En revanche, les taux progressent, en neuf ans, surtout dès le milieu de la quarantaine, illustrant le phénomène de retour sur le marché du travail quand les enfants ont grandi. Quant à la hausse du taux après 60 ans, rappelons qu'une augmentation de l'âge de la retraite est intervenue entre-temps.

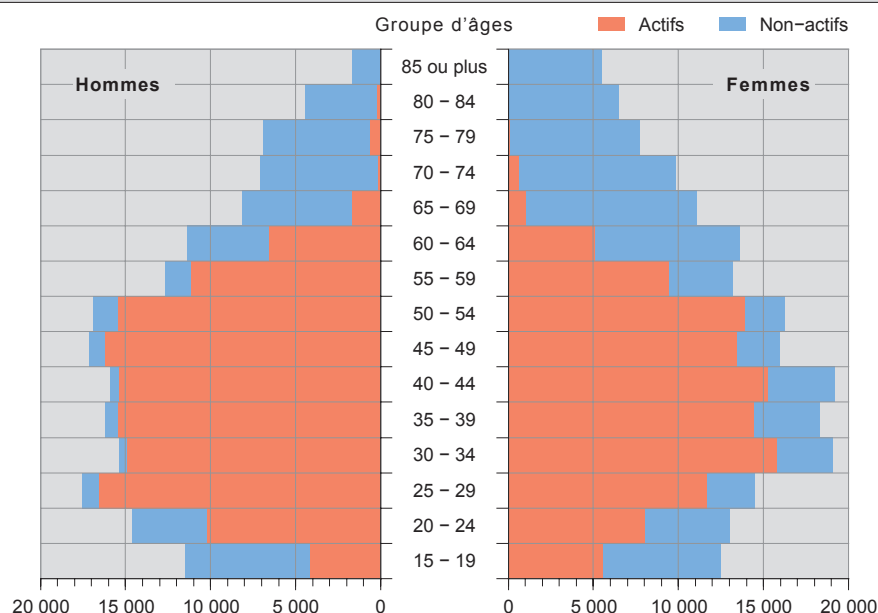
Le niveau relativement élevé des taux d'activité des femmes doit sans doute beaucoup aux possibilités de travail à temps partiel qu'offre le marché du travail. En 2009, 49 % des femmes actives occupées exercent une activité à temps partiel<sup>2</sup>, contre 19 % des hommes. Cependant, les hommes à temps partiel sont de plus en plus nombreux : en 2000, ils étaient 11 % dans cette situation (contre 47 % pour les femmes).

Population résidante âgée de 15 ans ou plus, selon le sexe, le groupe d'âge et le statut d'activité, en 2009

G - 02

Situation au 2<sup>e</sup> trimestre

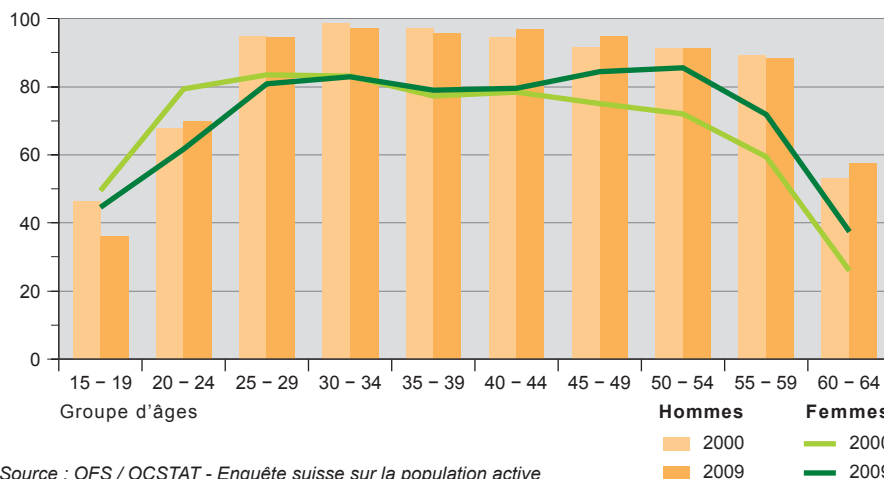
Canton de Genève



Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

<sup>1</sup> Le taux d'activité net est la part des personnes actives âgées de 15 à 64 ans dans l'ensemble de la population de cette classe d'âges. Il tient compte des personnes sans emploi.

<sup>2</sup> Correspond à moins de 90 % du temps de travail usuel.



Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

Le niveau de formation des personnes actives tend, d'une manière générale, à s'élever. En 2009, 44 % de la population active bénéficie d'une formation de degré tertiaire (université, HES et formations jugées équivalentes). En 2000, cette proportion n'était que de 29 %. Ce phénomène est lié en partie à l'allongement de la durée des études. De plus, la croissance de l'économie genevoise au cours de la période sous revue a notablement concerné les branches à haute valeur ajoutée<sup>3</sup>, qui recourent par définition à de la main-d'œuvre très qualifiée.

L'élévation du niveau de formation de la population active au cours du temps se traduit aussi par un écart entre les tranches d'âges : en 2009, parmi les actifs ayant entre 25 et 39 ans, 56 % ont une formation de niveau tertiaire, alors que cette proportion est inférieure pour les générations antérieures (40 % pour les personnes ayant entre 55 et 64 ans, par exemple).

L'écart entre les sexes s'est réduit au cours du temps. En 2009, parmi les personnes de 25 à 39 ans, la proportion d'actifs ayant une formation de niveau tertiaire est pratiquement la même chez les femmes que chez les hommes (respectivement 55 et 56 %). En 2000, il y avait encore un écart de 7 points de pourcentage entre les deux au détriment des femmes.

En 2009, la grande majorité (78 %) des actifs sont des salariés ; 11 % sont des indépendants, 3 % des apprentis et le reste des personnes sans emploi. Entre 2000 et 2009, l'évolution la plus marquante est le recul de la proportion d'indépendants (14 % en 2000).

Parmi les salariés, 21 % se déclarent membres de la direction de l'entreprise ou institution qui les emploie, 17 % exercent des fonctions d'encadrement sans être membres de la direction et 62 % n'ont pas de responsabilités hiérarchiques. Les femmes sont plus fréquemment dans cette dernière catégorie (72 %), alors que 27 % des hommes se disent membres de la direction.

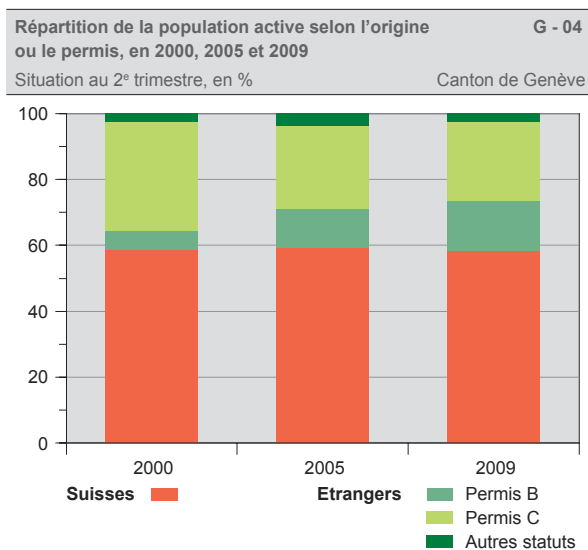
	2000			2005			2009		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Degré secondaire I	22,3	23,5	22,8	18,4	18,7	18,5	15,7	19,0	17,2
Degré secondaire II	44,0	52,4	48,0	39,0	47,1	42,8	37,4	39,7	38,5
Degré tertiaire	33,7	24,1	29,2	42,6	34,2	38,7	46,9	41,3	44,3
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

<sup>3</sup> Exemples : banques, commerce de gros, informatique et autres services aux entreprises.

La population active est composée de Suisses (58 %), d'étrangers au bénéfice d'un permis d'établissement (permis C; 24 %), d'étrangers titulaires d'un permis de séjour (permis B; 16 %) et d'étrangers ayant un autre statut (2 %). La population active étrangère du canton de Genève est formée en majorité de ressortissants portugais, français, italiens et espagnols.

La croissance économique a dynamisé l'arrivée de permis B. En revanche, le nombre d'actifs ayant un permis C a baissé : ces étrangers, établis depuis longtemps, ont vieilli et pris leur retraite, ou sont devenus Suisses. La part des Suisses parmi les actifs est demeurée assez stable entre 2000 et 2009<sup>4</sup>.



Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

En 2009, 87% des salariés sont au bénéfice d'un contrat de travail de durée indéterminée (CDI), 12 % ont un contrat de durée déterminée (CDD) et le 1 % restant un autre type de contrat (travail sur appel, par exemple). Entre 2000 et 2009, la part de personnes ayant un CDD a légèrement progressé (8 % en 2000), au détriment de la part de CDI.

Les titulaires de permis B sont 13 % à avoir un CDD. Les bénéficiaires de permis C sont peu nombreux à avoir ce type de contrat (7 %). Quant aux Suisses, ils sont 12 % à avoir un CDD, proportion identique à celle de l'ensemble des actifs occupés.

## 1.2 Les personnes sans emploi

Les chômeurs (actifs sans emploi) sont en général moins bien formés que les actifs occupés. En 2009, 29 % n'ont pas dépassé le degré secondaire I, soit l'école obligatoire, contre 16 % pour les actifs occupés. La proportion de titulaires d'un diplôme de degré tertiaire est également plus faible parmi les personnes sans emploi que dans la population active occupée (respectivement 28 % et 46 % en 2009).

Parmi les chômeurs qui ont eu un emploi auparavant, les principaux motifs de l'avoir quitté sont l'échéance du CDD et le licenciement. Un tiers des personnes sans emploi sont disposées à déménager pour trouver un nouvel emploi.

## 1.3 Les personnes non actives : essentiellement des retraités

En 2009,

- 60 % des non-actifs sont des retraités<sup>5</sup>; cette catégorie comprend toutes les personnes inactives ayant dépassé l'âge de la retraite et les personnes en âge d'être actives qui touchent une rente de l'AI;
- 19 % des personnes sont en formation;
- 13 % des personnes sont occupées dans leur propre ménage (il s'agit ici de personnes n'ayant pas atteint l'âge de la retraite);
- les 8 % restants n'ont pas pu être répartis dans l'une de ces catégories.

La proportion globale de non-actifs au sein de la population totale reste relativement stable au cours de la période sous revue.

<sup>4</sup> L'évolution de la structure de la main d'œuvre étrangère est expliquée notamment dans la publication « Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008. Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008 », Communications statistiques n° 40, OCSTAT, Genève, avril 2011, 24 pages.

<sup>5</sup> Les retraités et les rentiers sont regroupés dans l'ESPA sous la modalité « retraités », sans possibilité de faire la distinction entre ces deux catégories de personnes.



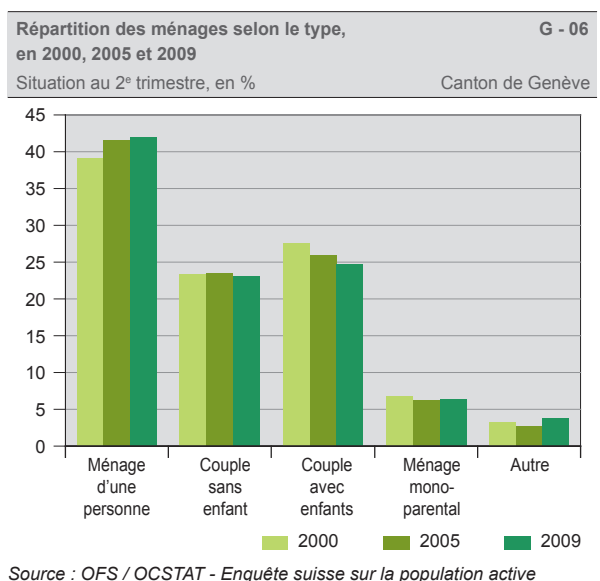
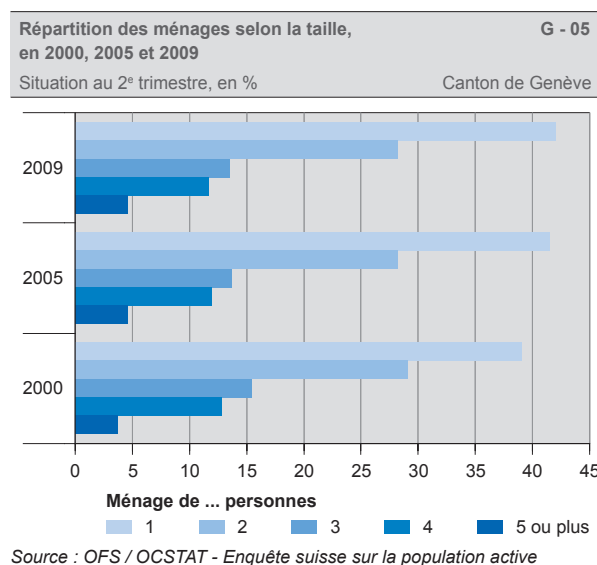
### 1.4 Les ménages genevois

Entre 2000 et 2009, la taille moyenne des ménages a légèrement reculé, passant de 2,4 à 2,3 personnes (enfants de moins de 15 ans inclus). Les ménages composés de 2 à 4 personnes sont proportionnellement moins nombreux en 2009 qu'en 2000.

Les personnes seules représentent une part importante des ménages du canton ; il s'agit pour plus de la moitié de personnes inactives, principalement des retraités. Leur part progresse entre 2000 et 2009, passant de 39 % à 42 %.

A l'inverse, la proportion de couples (mariés ou non) avec enfants<sup>6</sup> recule au cours des trois années sous revue.

Parmi les couples avec enfants, dans plus de la moitié des cas, les deux membres du couple travaillent. Dans ce contexte, les parents font souvent appel à une aide extérieure pour s'occuper de leurs enfants. Ce rôle est en premier lieu tenu par les membres de la famille (principalement les grands-parents). Viennent ensuite les structures d'accueil de la petite enfance (crèche, garderie, etc.) et le recours à une maman de jour.



<sup>6</sup> Les couples avec enfants sont les ménages composés de deux adultes vivant en couple avec leurs enfants, ou les enfants de l'un d'eux, quel que soit l'âge des enfants.

## 2. LE VOLUME DE TRAVAIL

### 2.1 La durée hebdomadaire de travail des salariés

Les salariés à plein temps travaillent en moyenne 41 heures et 10 minutes par semaine en 2009. La durée prise en compte ici est la durée contractuelle, donc sans les heures supplémentaires.

La durée effective de travail est plus élevée : les salariés sont de plus en plus nombreux à effectuer des heures supplémentaires, au moins de manière occasionnelle. En 2009, ils sont 76 % à en faire, contre 68 % en 2000.

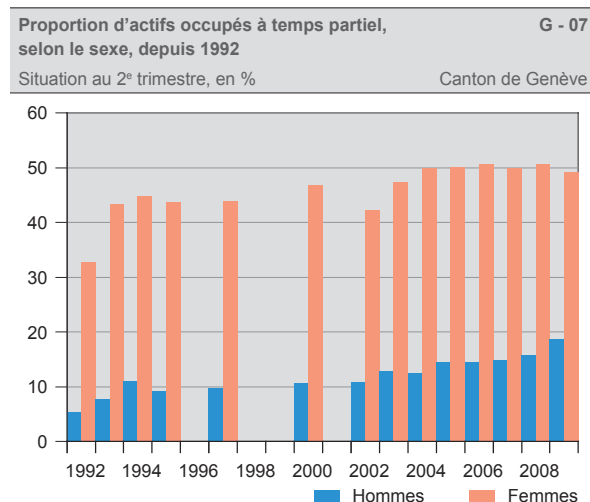
Le nombre d'heures supplémentaires dépend de la position professionnelle, mais les cadres n'en ont pas – et de loin – le monopole. En 2009, les salariés membres de la direction sont 87 % à en faire, pour une moyenne de 6 heures par semaine. Du côté des salariés sans fonction d'encadrement, 72 % en font, pour 3 heures en moyenne. Les hommes en font légèrement plus que les femmes, dans les fonctions de cadres surtout.

Entre 2000 et 2009, la proportion de salariés effectuant des heures supplémentaires s'est accrue pour les non-cadres et les cadres non-membres de la direction. Elle est demeurée stable pour les membres de la direction.

En 2009, les heures supplémentaires ne sont pas du tout compensées (ni en congé ni en argent) pour 42 % des salariés ; pour 41 % d'entre eux, elles sont récupérées sous forme de vacances ou de congé ; pour les autres, elles sont payées. La non-compensation est surtout répandue parmi les membres de la direction.

### 2.2 Le travail à temps partiel

Le travail à temps partiel recouvre des situations très diverses : de seulement quelques heures par semaine à des durées de travail proches du plein temps. Par exemple, en 2009, un tiers des femmes actives ont un taux d'occupation de 50 à 89 % (temps partiel 1) et un sixième un taux d'occupation de moins de 50 % (temps partiel 2).



La proportion<sup>7</sup> d'hommes occupés à temps partiel a notablement progressé, passant de 11 % en 2000 à 19 % en 2009. Parmi les femmes, la proportion, nettement plus élevée, reste quasi stable. Hommes et femmes confondus, 33 % des personnes travaillent à temps partiel en 2009.

Proportion de salariés effectuant des heures supplémentaires et nombre moyen d'heures supplémentaires effectuées par semaine, selon le sexe et la position professionnelle, en 2000 et 2009 T - 02  
Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en % Canton de Genève

	2000			2009			Nombre moyen d'heures supplémentaires, en 2009		
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble
Salariés membres de la direction	89,0	83,5	87,0	88,1	84,5	86,9	5,8	4,9	5,5
Salariés exerçant une fonction d'encadrement	77,6	74,4	76,4	82,4	80,1	81,5	4,6	3,6	4,2
Salariés sans fonction d'encadrement	60,8	57,5	59,0	71,5	72,0	71,8	3,1	2,9	3,0
<b>Total</b>	<b>71,5</b>	<b>63,6</b>	<b>67,6</b>	<b>78,3</b>	<b>74,8</b>	<b>76,3</b>	<b>4,3</b>	<b>3,4</b>	<b>3,9</b>

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

<sup>7</sup> La progression du temps partiel masculin est également visible dans les résultats du recensement des entreprises (RE). Le phénomène y est toutefois moins marqué en raison des caractéristiques respectives des deux enquêtes.

Le temps partiel est moins répandu dans les fonctions de cadre mais on ne peut plus parler d'incompatibilité entre les deux : 18 % des salariés membres de la direction sont à temps partiel en 2009 et c'est aussi le cas pour 22 % des cadres non-membres de la direction (en 2000, respectivement 11 et 18 %).

Les raisons citées par les personnes interrogées comme étant à l'origine de leur travail à temps partiel diffèrent selon le sexe. Parmi les femmes, les raisons familiales (garde des enfants ou de personnes nécessitant des soins) viennent en premier, motif suivi par le fait de ne pas trouver de travail à plein temps. Parmi les hommes, les études constituent le principal motif, puis le fait de ne pas trouver un travail à plein temps.

Parmi les actifs occupés, bon nombre souhaiteraient modifier leur temps de travail : en 2009, 25 % des personnes travaillant à plein temps aimeraient diminuer leur temps de travail (27 % en 2005)<sup>8</sup>.

La proportion d'hommes désirant réduire leur temps de travail est de 20 % en 2009 (22 % en 2005). Cette proportion est beaucoup plus importante pour les femmes : 35 % (38 % en 2005). Ce souhait est principalement exprimé par des femmes en couple avec des enfants.

### 2.3 Le taux de manque de travail

Selon la définition de l'OFS, une personne est dite en sous-emploi lorsqu'elle travaille moins de 90 % de la durée normale de travail, souhaite travailler davantage et est disponible pour prendre dans les trois mois<sup>9</sup> qui suivent un travail impliquant un taux d'occupation plus élevé. Le taux de manque de travail, qui permet de connaître l'ensemble des personnes actives dites en manque de travail, correspond à l'addition du taux de sans-emploi (taux de chômage au sens du BIT) et du taux de sous-emploi.

En 2009, globalement, 8 % des personnes sont en situation de sous-emploi. Cette proportion reste relativement stable au cours des trois années sous revue. Si l'on se concentre sur les personnes occupées à temps partiel (celles à plein temps ne pouvant pas se trouver en sous-emploi), 34 % désirent travailler plus (31 % en 2005).

Les femmes ont davantage de peine que les hommes à trouver un taux d'occupation correspondant à leurs souhaits.

Les personnes salariées sous-employées sont également bien plus fréquemment que les autres engagées avec des contrats à durée déterminée (CDD) : 17 % des titulaires de CDD sont en situation de sous-emploi en 2009, contre 7 % des personnes bénéficiant de contrats à durée indéterminée.

En ajoutant les chômeurs aux personnes en sous-emploi, la part de personnes en manque de travail se fixe à 15 % en 2009. Le taux de sans-emploi peut varier sensiblement en fonction de la situation économique.

#### Multiactivité : les femmes sont prédominantes

Les personnes peuvent cumuler plusieurs emplois. En 2009, 14 400 actifs occupés<sup>10</sup> résidant à Genève (soit 7 % de la population active occupée) annoncent exercer plus d'une activité professionnelle. Dans neuf cas sur dix, il s'agit du cumul de deux emplois ; les situations de trois emplois ou plus sont très rares. La multiactivité concerne plus les femmes que les hommes (8 % d'entre elles contre 5 % des hommes), principalement des salariées sans fonction d'encadrement vivant avec des enfants. La multiactivité a progressé au cours de la période sous revue (4 % en 2000).

Taux de sans-emploi, de sous-emploi et de manque de travail, selon le sexe, en 2000, 2005 et 2009										T - 03
Situation au 2 <sup>e</sup> trimestre, en % de la population résidante active										Canton de Genève
	2000 (1)			2005			2009			
	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	Hommes	Femmes	Ensemble	
A. Taux de sans-emploi (2)	4,5	5,9	5,2	7,3	10,6	8,8	7,1	7,4	7,3	
B. Taux de sous-emploi (3)	4,0	11,6	7,5	3,7	11,7	7,4	4,7	11,6	8,0	
C. Taux de manque de travail (A+B)	8,5	17,5	12,7	11,0	22,3	16,2	11,8	19,0	15,3	

(1) En 2000, le taux de sous-emploi est calculé sans pouvoir tenir compte de la disponibilité des personnes pour un travail supplémentaire.

(2) Proportion de chômeurs au sens de l'ESPA.

(3) Proportion de personnes travaillant moins de 90 % de la durée usuelle de travail et souhaitant travailler davantage.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

<sup>8</sup> La comparaison avec l'année 2000 n'est pas possible en raison notamment de la non-disponibilité de certaines variables.

<sup>9</sup> Le critère des trois mois a été introduit en 2004.

<sup>10</sup> Sans les apprentis.

## 2.4 Le taux de chômage

### Statistiques du chômage

Il existe, en Suisse, deux statistiques qui traitent du chômage. D'une part, celle des chômeurs inscrits, réalisée mensuellement par le Secrétariat d'Etat à l'économie (SECO) et, d'autre part, celle des personnes sans emploi produite à partir des résultats de l'ESPA (chômeurs selon les normes internationales).

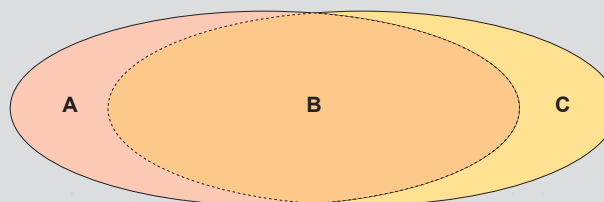
La statistique du SECO dénombre l'ensemble des demandeurs d'emploi inscrits auprès d'un office régional de placement (ORP), soit des chômeurs (personnes sans emploi, immédiatement disponibles en vue d'un placement) et des non-chômeurs (personnes inscrites, qui ont notamment, dans le même temps, un emploi temporaire ou sont en programme de reconversion ou de perfectionnement, par exemple). Elle est étroitement liée à l'application de la loi sur l'assurance-chômage.

L'ESPA recense les personnes sans emploi selon les normes internationales, indépendamment du dispositif institutionnel de prise en charge des chômeurs.

Au sens de l'ESPA, sont considérés comme **chômeurs** les personnes qui n'exercent aucune activité rémunérée, ont cherché un emploi au cours des quatre semaines précédant l'enquête et sont disponibles pour travailler.

De par leurs champs respectifs, les deux statistiques apportent des informations spécifiques sur la situation du marché du travail.

Statistique du SECO (A + B)      Statistique de l'ESPA (B + C)



- A Demandeurs d'emploi non-chômeurs inscrits auprès d'un ORP qui, selon les normes internationales, font partie des actifs occupés (par exemple : personnes participant à des programmes de reconversion, en gain intermédiaire).
- B Chômeurs inscrits auprès d'un ORP qui sont également considérés comme sans emploi selon les normes internationales.
- C Personnes sans emploi, disponibles et à la recherche d'un emploi, mais qui ne sont pas inscrites auprès d'un ORP.

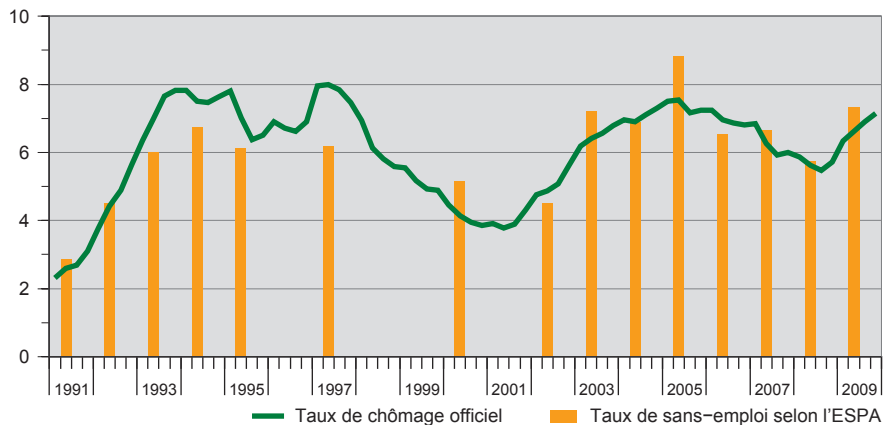
La progression relativement forte de l'effectif des personnes sans emploi visible dans le schéma du point 1.1 (page 3) se reflète dans l'évolution du taux de chômage officiel : 4,1 % en 2000 (moyenne annuelle) et 6,8 % en 2009.

Entre 1993 et 1997, le taux de sans-emploi selon l'ESPA est inférieur à celui du SECO. Durant cette période de morosité du marché de l'emploi, il est possible que les demandeurs d'emploi aient été incités à s'inscrire plus facilement auprès d'un office régional de placement (ORP) qu'auparavant. D'une part, la gêne liée au fait de s'annoncer à un ORP aurait reculé, la nécessité économique de le faire augmentant au cours de la période de récession. D'autre part, la professionnalisation des services publics de placement et l'allongement progressif de la période maximale d'indemnisation pourraient aussi avoir contribué à inciter les personnes sans emploi à s'annoncer davantage auprès des ORP.

Avec l'entrée en vigueur de la deuxième révision de la loi sur l'assurance-chômage (LACI) au 1<sup>er</sup> janvier 1997, la politique de l'emploi est passée d'un système passif se limitant à assurer le risque de perte de revenu à un système de soutien actif des demandeurs d'emploi.

La comparaison entre les deux taux est impossible en 1998, 1999 et 2001, faute de résultats de l'ESPA pour le canton de Genève. Cela étant, à partir de 2000, le taux de sans-emploi de l'ESPA n'est plus systématiquement inférieur au taux de chômage officiel; il passe même au-dessus certaines années.

Dans le cadre de la révision de la LACI, les mesures du marché du travail (MMT) sont venues renforcer l'arsenal à disposition pour que les demandeurs d'emploi soient réintégrés le plus vite possible sur le marché du travail. Elles se sont intensifiées au début des années 2000, période de croissance du chômage. Le parcours des demandeurs d'emploi s'est complexifié; ces derniers peuvent passer du statut de chômeur (pris en compte dans le taux officiel) à demandeur d'emploi non-chômeur (pas pris en compte dans le taux officiel) et vice-versa plusieurs fois au long de leur délai-cadre d'indemnisation. Certains demandeurs d'emploi considérés comme non-chômeurs par le SECO car ils participent à un programme de reconversion, par exemple, peuvent toutefois être considérés comme sans-emploi dans le cadre de l'ESPA. Cela peut expliquer que le taux de sans-emploi de l'ESPA soit parfois supérieur au taux de chômage officiel.



(1) Afin d'être comparable avec les taux de sans-emploi de l'ESPA (qui se déroule au cours du 2<sup>e</sup> trimestre de l'année), les taux de chômage officiels sont ici des moyennes trimestrielles. Le taux de chômage officiel résulte de la division du nombre de chômeurs inscrits par l'effectif de la population résidente active selon le recensement fédéral de la population. Ainsi, pour la période allant de 1990 à 1999, le dénominateur est égal à 206 054; il passe à 220 545 dès 2000. Les taux de sans-emploi ne sont pas disponibles pour les années 1996, 1998, 1999 et 2001. Ils ne figurent donc pas sur le graphique.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active / SECO

### Taux de chômage : comparaison avec les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie

L'ESPA permet des comparaisons à l'échelle internationale. Les taux de chômage au sens du BIT sont présentés pour le canton et les départements français jouxtant Genève, à savoir l'Ain et la Haute-Savoie.

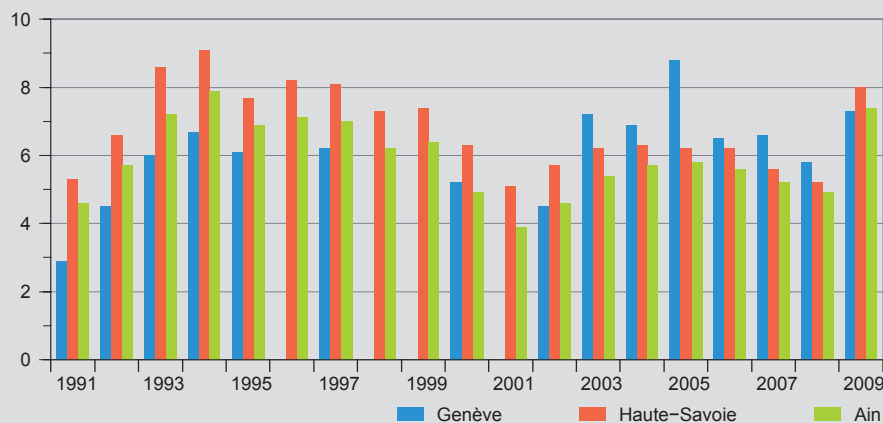
Si entre 1991 et 2002, le taux de chômage est plus élevé dans les départements de l'Ain et de la Haute-Savoie, depuis 2003 (à l'exception de 2009), le canton de Genève présente un taux de chômage supérieur à celui de ces deux départements.

Dans ces deux départements, faisant partie de la région Rhône-Alpes, les taux de chômage suivent globalement l'évolution de la conjoncture genevoise. Ajoutons que ces deux départements ont les taux de chômage parmi les plus faibles de France.

Taux de chômage (au sens du BIT), depuis 1991

Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en %

Canton de Genève / Départements de l'Ain et de la Haute-Savoie



Source : Enquête suisse sur la population active / INSEE - Taux de chômage localisés trimestriels

## 2.5 Les horaires de travail

L'ESPA fournit non seulement des données sur les horaires de travail du lundi au vendredi durant la journée, mais aussi sur ceux effectués en dehors des heures normales de travail, soit pendant le week-end (le samedi et/ou le dimanche), en soirée (entre 19 heures et minuit) ou de nuit (entre minuit et 6 heures).

En 2009, deux tiers des salariés (68 %) travaillent généralement du lundi au vendredi et cela au cours de la journée. En ajoutant ceux qui sont amenés à travailler le week-end, 79 % des salariés travaillent d'habitude seulement durant la journée, c'est-à-dire pas avant 6 heures du matin, ni le soir après 19 heures.

Le travail effectué régulièrement le soir concerne 14 % des salariés; en ajoutant ceux qui y sont amenés parfois, cette proportion se fixe à 39 %. Le travail la nuit est plus rare (4 % régulièrement et 10 % en ajoutant les personnes qui le font parfois).

Les salariés travaillant régulièrement le samedi sont plus nombreux que ceux travaillant régulièrement le dimanche : respectivement 16 % et 9 % en 2009. En ajoutant ceux qui travaillent parfois le week-end, on obtient des proportions de 29 % pour le samedi et 19 % pour le dimanche. Le travail durant le week-end est courant dans les branches du *commerce - réparation, de l'hôtellerie - restauration* et du *transport - communications*. Le travail du soir ou de nuit est fréquent dans ces mêmes branches, ainsi que dans la *santé et activités sociales*.

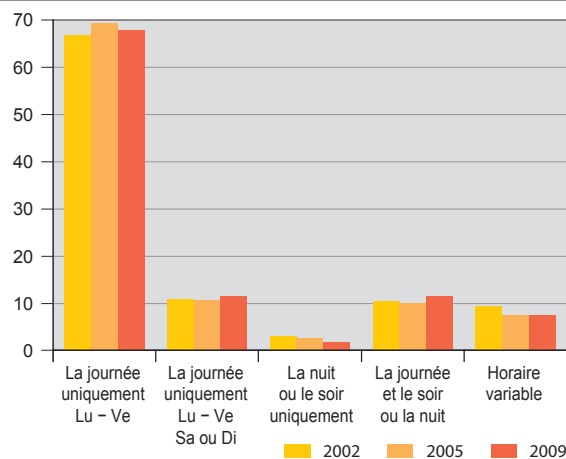
Les horaires de travail se distinguent selon le type : horaire fixe, horaire mobile, horaire libre. L'horaire fixe correspond à une activité professionnelle commencée et terminée à des heures fixes. L'horaire mobile est calculé à la semaine, au mois ou à l'année. Il tient également parfois compte de certaines heures bloquées. L'horaire est totalement libre lorsqu'il n'y a pas de prescriptions formelles.

En 2009, 60 % des salariés sont astreints à un horaire fixe. L'horaire mobile concerne 29 % des salariés et l'horaire libre 11 % d'entre eux.

Ces proportions sont influencées notamment par la situation dans la profession. L'horaire libre est ainsi plus répandu chez les salariés membres de la direction (19 %).

Entre 2000 et 2009, les choses ont peu changé en cette matière pour les salariés non-cadres. En revanche, pour les cadres, l'horaire fixe a progressé au détriment de l'horaire mobile.

Répartition de la population active occupée selon l'horaire de travail, en 2002, 2005 et 2009 (1) (2)  
G - 10  
Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en % Canton de Genève



(1) Les modalités de la variable relative au travail effectué en 2000 ne correspondant pas à celles de 2005 et 2009, l'année 2002 a été prise en compte.

(2) Sans les apprentis.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

Répartition des salariés selon la situation dans la profession ou le sexe et le type d'horaire,  
en 2002, 2005 et 2009 (1)

T - 04

Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en %

Canton de Genève

	Situation dans la profession			Sexe		
	Membres de la direction	Avec fonction d'encadrement	Sans fonction d'encadrement	Hommes	Femmes	Ensemble
<b>2002</b>						
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Horaire fixe	33,6	51,0	66,6	51,0	63,6	57,2
Horaire mobile	45,7	38,9	26,0	34,6	29,7	32,2
Horaire libre	20,7	[10,1]	7,4	14,3	6,7	10,6
<b>2005</b>						
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Horaire fixe	36,0	50,5	69,8	56,2	63,7	59,7
Horaire mobile	40,4	39,6	24,2	33,0	27,1	30,2
Horaire libre	23,6	9,9	6,0	10,8	9,2	10,1
<b>2009</b>						
<b>Ensemble</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>
Horaire fixe	42,6	58,1	65,9	53,2	66,7	59,8
Horaire mobile	38,1	33,1	25,5	33,4	25,3	29,4
Horaire libre	19,3	8,8	8,6	13,4	8,0	10,8

(1) Les modalités de la variable relative à l'horaire de travail en 2000 ne correspondant pas à celles de 2005 et 2009, l'année 2002 a été prise en compte.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

# 3. LA MOBILITÉ PROFESSIONNELLE

## 3.1 La fidélité à l'entreprise

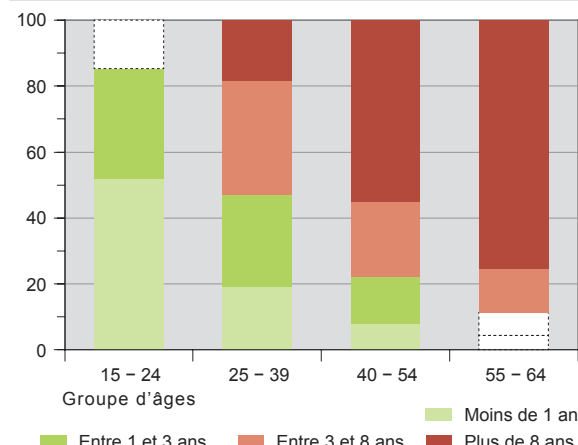
L'ancienneté décrite ici correspond à la durée pendant laquelle une personne a travaillé au sein de la même entreprise, sans interruption de plus de six mois. Cet indicateur renseigne indirectement sur la mobilité de la personne interrogée : plus une personne change souvent d'employeur, plus son ancienneté dans l'entreprise est courte. L'ancienneté permet aussi de connaître le nombre de personnes qui trouvent un nouvel emploi ou en changent. En effet, les personnes dont la durée d'activité est inférieure à une année ont, par définition, trouvé un emploi – ou changé d'emploi – au cours de l'année écoulée.

En 2009, près de 32 000 personnes, soit 15 % des actifs occupés (sans les apprentis), ont commencé un nouvel emploi (changement d'emploi, reprise d'emploi ou premier emploi) au cours des douze mois qui ont précédé l'enquête. Pour ceux qui ont changé d'emploi, les principales raisons en sont la durée limitée du contrat et l'insatisfaction quant aux conditions de travail.

Toutefois, les employés restent globalement fidèles à leur employeur. En 2009, 38 % des actifs occupés (environ 72 600 personnes) travaillent dans la même entreprise depuis plus de 8 ans. Cette proportion a légèrement reculé ; elle était de 43 % en 2000.

Parmi les salariés âgés de 40 à 64 ans, 60 % travaillent dans la même entreprise depuis plus de 8 ans en 2009, contre 67 % en 2000. Dans cette tranche d'âge, la proportion d'hommes qui sont chez le même employeur depuis plus de 8 ans est de 62 % en 2009 ; elle est de 58 % pour les femmes.

Répartition des salariés selon l'ancienneté dans l'entreprise, par groupe d'âges, en 2009 (1) G - 11  
Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en % Canton de Genève



(1) Les valeurs non significatives sont représentées en blanc.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active

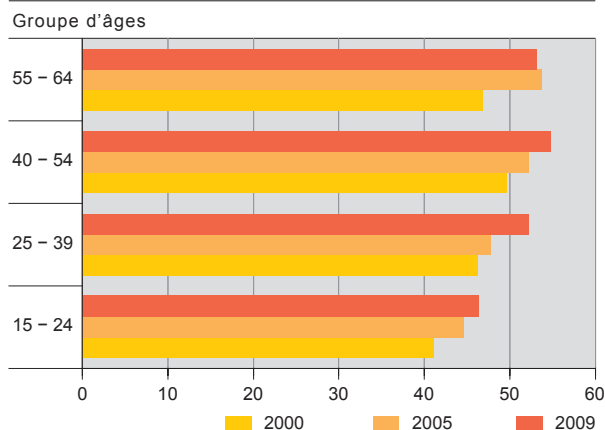
## 3.2 Les métiers appris et exercés

Dans le canton de Genève, en 2009, plus de la moitié (53 %) des actifs occupés (sans les apprentis) exercent un métier différent de celui qu'ils ont appris ou dans lequel ils ont commencé leur vie professionnelle. Cette proportion était de 47 % en 2000.

En toute logique, l'âge joue un rôle dans ce phénomène, cette proportion passant de 46 % parmi les personnes de moins de 25 ans à 53 % pour celle de 55 à 64 ans. Le plus marquant est toutefois le fait que le changement de métier intervient tôt dans le cursus professionnel, puisqu'il concerne près de la moitié des actifs occupés de moins de 25 ans.

En 2009, les personnes ayant un niveau de formation de degré secondaire II sont 50 % à avoir changé de métier. Cette proportion est légèrement supérieure pour le niveau au-dessus et pour celui au-dessous (55 % pour le degré tertiaire et 54 % pour le degré secondaire I).

Proportion d'actifs occupés exerçant un autre métier que celui appris, selon le groupe d'âges, en 2000, 2005 et 2009 (1) G - 12  
Situation au 2<sup>e</sup> trimestre, en % Canton de Genève



(1) Sans les apprentis.

Source : OFS / OCSTAT - Enquête suisse sur la population active



**NUMÉROS PARUS**

- 2005 18 Projections démographiques pour le canton de Genève  
*Population résidante de 2004 à 2030*
- 19 Les ménages privés dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 20 Les Genevois et le travail  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active (ESPA 2002)*
- 21 Comportement des habitants de Genève en matière de mobilité  
*Résultats du microrecensement des transports de 2000*
- 22 Les salaires dans le canton de Genève en 2002
- 23 Les conditions d'habitations dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 24 Les binationaux dans le canton de Genève  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 2006 25 Surfaces et loyers des logements dans le canton de Genève  
*Statistique cantonale des loyers de mai 2005*
- 26 Les familles genevoises : avec qui vit-on ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 27 Nouveaux immigrants, où habitez-vous en 1995 ?  
*Résultats du recensement fédéral de la population 2000 (RFP 2000)*
- 28 Les Genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé 2002*
- 29 Projections de ménages, de besoins en logements et de population active  
*Résultats des projections pour le canton de Genève de 2004 à 2030*
- 30 Femmes et hauts salaires dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête sur la structure des salaires 2004 (LSE 2004)*
- 31 Travail non rémunéré dans le canton de Genève  
*Résultats de l'enquête suisse sur la population active 2004 (ESPA 2004)*
- 2007 32 Enquête internationale sur la littératie et les compétences des adultes (ALL), 2003  
*Principaux résultats pour le canton de Genève*
- 33 Les revenus à Genève en 2003  
*Données fiscales sur les personnes physiques imposées au barème ordinaire*
- 34 Les salaires en Suisse et dans les cantons, de 1994 à 2004  
*Analyse comparative de leurs déterminants*
- 2008 35 Vingt ans de développement économique dans le canton de Genève
- 36 Un portrait des communes du canton et des quartiers de la ville de Genève  
*Logements, ménages et revenus*
- 37 Mariages et divorces  
*Evolution selon quelques déterminants socio-démographiques*
- 2011 38 Les Genevois et leur santé  
*Enquête suisse sur la santé 2007*
- 39 Projections démographiques pour le canton de Genève  
*Population résidante de 2010 à 2040*
- 40 Salaires et main-d'œuvre étrangère dans le canton de Genève de 2000 à 2008  
*Résultats des enquêtes sur la structure des salaires 2000 à 2008*
- 41 Statistique suisse de l'aide sociale  
*Résultats pour le canton de Genève en 2009*
- 2012 42 La précarité à Genève dans une optique territoriale
- 43 Structure de l'emploi et salaires dans le secteur public à Genève
- 44 La culture à Genève : éléments statistiques

# PUBLICATIONS DE L'OFFICE CANTONAL DE LA STATISTIQUE

## COLLECTION DONNÉES GÉNÉRALES

### Annuaire statistique

Recueil détaillé des principales statistiques annuelles concernant le canton de Genève dans son ensemble, ainsi que les communes. L'annuaire couvre les 21 domaines de la statistique publique cantonale. Ouvrage de référence paraissant en novembre. Il est disponible également sur CD-ROM.

### Mémento statistique

Synthèse de données essentielles sur le canton et les communes. Brochure annuelle gratuite, paraissant en juin, éditée avec le soutien de la Banque cantonale de Genève (BCGE).

### Bulletin statistique mensuel

Bulletin mensuel de 16 pages (diffusé uniquement sur Internet), édité en collaboration avec la Chambre de commerce, d'industrie et des services de Genève (CCIG). Choix des principales statistiques disponibles mensuellement ou trimestriellement.

## COLLECTION ANALYSES

### Coup d'œil

Quatre pages d'informations synthétiques et rapides destinées au grand public; éclairage statistique sur des questions d'intérêt général.

### Communications statistiques

Série consacrée à la diffusion, vers un large public, de résultats statistiques marquants, l'accent étant mis sur le commentaire.

### Etudes et documents

Série consacrée à la présentation des divers types d'études réalisées par l'OCSTAT : analyses périodiques ou ponctuelles, documents de référence, méthodologie.

### Reflets conjoncturels

Cahier trimestriel de quatre pages, complété d'un supplément annuel, présentant une analyse commentée de la conjoncture économique pour le canton de Genève.

## INFORMATIONS STATISTIQUES

Résultats de statistiques ou d'enquêtes, mis en perspective par un commentaire concis, des graphiques et des tableaux de synthèse. Collection diffusée uniquement sur Internet.

## HORS COLLECTION

### Chiffres clefs de l'espace lémanique

Publication trimestrielle du Conseil du Léman.

### Observatoire statistique transfrontalier

Synthèse annuelle et fiches thématiques.

## COMMUNIQUÉS DE PRESSE

L'OCSTAT diffuse annuellement plus d'une quarantaine de communiqués de presse (diffusion de résultats, annonce de publications), téléchargeables à l'adresse suivante :

<http://www.ge.ch/statistique/publications/compresse/welcome.asp>

## SITE INTERNET

A l'exception de la dernière édition de l'Annuaire statistique, ces publications sont disponibles sur le site Internet de l'OCSTAT : <http://www.ge.ch/statistique/>